

**BORDEREAU DE VERSEMENT AUX
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
DU DOUBS**

Intitulé du service versant :			
Préfecture du Doubs Service de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial (SCPPAT) Bureau de la coordination, de l'environnement et des enquêtes publiques	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">N° de versement : 2625W</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Métrage : 3ml</td> </tr> </table>	N° de versement : 2625W	Métrage : 3ml
N° de versement : 2625W			
Métrage : 3ml			

Date du versement :
04/11/2020

	Exemplaire destiné au service versant
	Exemplaire destiné aux Archives

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
1-30	Arrêtés préfectoraux	2013-2015		
1-9	2013			
1	Janvier- 8 février (arrêtés n°1-40)			
2	9 février – 21 mars (arrêtés n°41-80)			
3	22 mars – 30 avril (arrêtés n°81-120)			
4	Mai- 4 juin (arrêtés n°121-160)			
5	5 juin – 19 juillet (arrêtés n°161-200)			
6	20 juillet – 28 août (arrêtés n°201-240)			
7	29 août – 7 octobre (arrêtés n°241-280)			

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
8	8 octobre – 17 novembre (arrêtés n°281-320)			
9	18 novembre –décembre (arrêtés n°321-365)			
10-18	2014			
10	1 ^{er} janvier - 7 février (arrêtés n°1-40)			
11	8 février - 21 mars (arrêtés n°41-80)			
12	22 mars - 29 avril (arrêtés n°81-120)			
13	30 avril - 6 juin (arrêtés n°121-160)			
14	7 juin - 18 juillet (arrêtés n°161-200)			
15	19 juillet - 28 août (arrêtés n°201-240)			
16	29 août - 7 octobre (arrêtés n°241-280)			
17	8 octobre - 14 novembre (arrêtés n°281-320)			
18	15 novembre - 31 décembre (arrêtés n°321-365)			
19-30	2015			
19	arrêtés n°01 - 40 - du 1 ^{er} janvier au 9 février			
20	arrêtés n°41- 60 - du 10 au 27 février			
21	Mars			
22	Avril			
23	Mai			
24	Juin			
25	Juillet			
26	Août			
27	Septembre			
28	Octobre			
29	Novembre			

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
30	Décembre			

À ma connaissance, les archives (documents et leur conditionnement) faisant l'objet du présent versement n'ont pas été stockées dans des locaux amiantés ayant pu les contaminer.

Le chef du service versant :

Christelle TAILLARDAT

Les documents ci-dessus mentionnés ont bien été pris en charge par les Archives départementales.

Besançon, le

La Directrice des Archives départementales du Doubs

Nathalie ROGEAUX